SAINT PALAIS SUR-MER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

◆ ◆ ◆

Le conseil municipal se réunira à la mairie

(1 avenue de Courlay), **salle du conseil :**

le jeudi 28 novembre 2024, à 19 heures.

Affiché le 21 novembre 2024

Le Maire

Claude BAUDIN

Hôtel de Ville - 1 avenue de Courlay - 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER

05 46 23 56 56 mairie@stpalaissurmer.fr stpalaissurmer.fr

SAINT PALAIS SUR-MER

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2024.
- Information des décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Affaire 1 : débat d'orientation budgétaire 2025

Affaire 2 : budget annexe nautisme / décision modificative n° 2

Affaire 3 : budget annexe nautisme / absence d'amortissements 2023 comptabilisés au compte 28188

Affaire 4 : exutoires pluviaux secteur plage du Bureau et Nauzan / approbation convention avec les services de l'État relative à l'utilisation du domaine public maritime

Affaire 5 : alignement angle avenue de la Grande Côte et chemin des Pluviers / régularisation

Affaire 6 : centre de gestion / adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire

Affaire 7 : centre de gestion / adhésion à la convention de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance

Affaire 8 : concession de logement / personnel communal

Affaire 9 : regroupement en une seule association cultuelle de deux associations cultuelles

Affaire 10 : correspondant défense / retrait de la délibération n° D 2024-263 du conseil municipal du 24 octobre 2024